

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 1^{er} février 2018

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et A. Toussaint, échevins
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler,
A. Kremer, H. Krier, R. Miny, J. Reckinger, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire

- SYVICOL

Le conseil communal procède à la désignation d'un candidat pour le comité du Syvicol.

En présence de 12 membres votants et d'un candidat, à savoir M. Malherbe Michel, le scrutin donne 12 voix oui.

M. Malherbe Michel, bourgmestre, est proposé comme candidat au poste de délégué du groupe 4.3 au comité du Syvicol;

- CIRCULATION

Le conseil communal confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.